



AVIS À L'INDUSTRIE

Avis n° : NTI 04 / 2019

Diffusion : 14 septembre 2020

District : Halifax

Objet : Changements apportés aux demandes de pilotes de l'APA à Halifax (N.-É.)

L'Administration de pilotage de l'Atlantique (APA) s'est engagée à fournir un service de pilotage efficace dans le Canada atlantique. Pour ce faire, elle va modifier certaines exigences relatives aux avis de déplacement et de départ dans le port d'Halifax. **Il n'y a pas de changement** en ce qui concerne l'avis d'arrivée existant.

Nouvelles procédures

- **Prévision 12 heures à l'avance (**obligatoire**)**
- **Confirmation 1,5 heure à l'avance; les prévisions peuvent être ajustées trois fois, mais la demande doit être ferme au troisième changement.**

Raison de ce changement

La version précédente de cet Avis à l'industrie faisait état de changements à l'avis à donner afin de permettre à l'APA de mieux planifier et affecter les ressources dans le port. Les clarifications actuelles aideront à s'assurer que tout le monde sait comment les changements sont interprétés par la Répartition.

Entrée en vigueur du changement

L'APA va mettre en œuvre le changement dès que l'avis aura été donné.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration. Si vous avez des questions ou des doutes en ce qui concerne le contenu de cet avis, n'hésitez pas à communiquer avec le Service des opérations de l'APA en écrivant à operations@atlanticpilotage.com.